

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 9 mars 2020

Délibération CA_20200309_003

Marché n°2020-02-02 de fourniture, de maintenance d'une structure de formation sur feux réels à foyer ouvert combustible bois passé avec l'entreprise SAPHIRE : avenant n°1 au marché.

VOTE : adopté à l'unanimité

4 membre(s) étant absent(s)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Considérant que le quorum est réuni ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de la commande publique ;

Vu le marché n°2020-02-02 ;

Vu le projet d'avenant n°1 au marché n°2020-02-02 ;

DECIDE :

Article unique. L'avenant n°1, ci-annexé, au marché n°2020-02-02 pour la fourniture, l'installation et la maintenance d'une structure de formation sur feux réels à foyer ouvert combustible bois passé avec l'entreprise SAPHIRE, est approuvé et monsieur le président est autorisé à le signer.

DESCOUT Serge